

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Indicateur murexide, dans l'éthylène glycol

Numéro de Produit: 5221

Autre Identification des Numéros de Produit: 5221-16, 5221-4

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 4	H302	P264, P270, P301+P312, P330, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 1	H370	P260, P264, P270, P307+P311, P321, P405, P501

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H302	Nocif en cas d'ingestion
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P307+P311	EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P330	Rincer la bouche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Éthylène glycol	HOCH ₂ CH ₂ OH	62.06 g/mol	107-21-1	99.87
Murexide	C ₈ H ₈ N ₆ O ₆	284.18 g/mol	3051-09-0	0.13

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: Peut provoquer une irritation, éruption cutanée. L'absorption est possible.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Risque avéré d'effets graves pour les organes. DANGER ! Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie. Nocif en cas d'ingestion ou Nocif ou fatal en cas d'ingestion. Dose létale chez l'homme : Approximativement 1,4 mL/kg ou 100 mL. Nocif si absorbé par la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Affecte le système nerveux central. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau et faire vomir. Contacter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. **CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut provoquer une irritation, une éruption allergique. L'absorption est possible. **EFFETS**

CHRONIQUES / CANCÉROGÉNÉCITÉ: Des expositions répétées ou élevées peuvent causer des dommages aux reins, au cerveau ou à la peau.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, dor de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Eau pulvérisée, eau en brouillard, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse antialcool, mousse polymère

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Risque d'explosion modéré lorsque sous forme de vapeur. Risque dangereux d'incendie lorsque exposé à la chaleur.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Portez un EPI approprié en fonction de la taille et de la nature du déversement. En règle générale, portez des lunettes de sécurité et des gants.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	25 ppm TWA (vapor fraction)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m ³ STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	"50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m ³ STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	"25 ppm TWA (vapor fraction)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	"25 ppm TWA (vapor fraction)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	"50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m ³ STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-TWA	USA	"25 ppm TWA (vapor fraction)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Éthylène glycol (107-21-1)	TLV-STEL	USA	"50 ppm STEL (vapor fraction); 10 mg/m ³ STEL (inhalable particulate matter, aerosol only)" As Ethylene glycol [107-21-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Fiche de Données de Sécurité

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide rouge foncé

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: -12 - -11°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 197°C - Approximativement 197°C

Point de Rupture: 111°C

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: 0.1 hPa @ 20°C

La Densité de Vapeur: 2.14

Densité Relative: 1.11

Solubilité: Données non disponibles

Coefficient de Partage: -1.93

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Agents oxydants puissants tels que le Permanganate de Potassium, le trioxyde de chrome, le Peroxyde de Sodium, les Nitrates, les Chlorates, et les Perchlorates.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (éthylène glycol) 4700 mg/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

N'est pas applicable.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

Risque avéré d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ" As Ethylene glycol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "1.0 % de minimis concentration" As Ethylene glycol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As 1,2-Dihydroxyethane [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Environmental hazard" As 1,2-Ethanediol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As 1,2-Ethanediol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Danger environnemental

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "SN 0878 500 lb TPQ" As Ethylene glycol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "sn 0878" As Ethylene glycol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): sn 0878

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): SN 0878 500 lb TPQ

15.8. Proposition de la Californie 65

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "developmental toxicity, 6/19/2015 (ingested)" As Ethylene glycol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): toxicité pour le développement, 6/19/2015 (ingéré)

Fiche de Données de Sécurité

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As Ethylene glycol [107-21-1] (DSL)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present" As Hexanedioic acid, polymer with 1,3-dihydro-1,3-dioxo-5-isobenzofurancarboxylic acid, 1,2-ethanediol : 2,2'-oxybis[ethanol] [141224-31-9];

"Present" As 1,4-Benzenedicarboxylic acid, polymer with 1,2-ethanediol and 2-methyl-1,3-propanediol [91198-73-1];

"Present" As Carboxylic acids, di-, C10-12, polymers with 1,4-butanediol, ethylene glycol and 1,6-hexanediol [99811-93-5] (NDSL)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent (LIS)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Présent (NDSL)

Murexide (CAS # 3051-09-0): "Present" As 2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-[(hexahydro-2,4,6-trioxo-5-pyrimidinyl)imino]-, monoammonium salt [3051-09-0] (DSL)

Murexide (CAS # 3051-09-0): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "Present (ACTIVE)" As 1,2-Ethanediol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present (ACTIVE)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present [FRI; XU] (INACTIVE)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present [PMN; XU] (ACTIVE)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): Present [XU] (ACTIVE)

Murexide (CAS # 3051-09-0): "Present (ACTIVE)" As 2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-[(hexahydro-2,4,6-trioxo-5-pyrimidinyl)imino]-, ammonium salt (1:1) [3051-09-0]

Murexide (CAS # 3051-09-0): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): "203-473-3" As Ethane-1,2-diol [107-21-1]

Éthylène glycol (CAS # 107-21-1): 203-473-3

Murexide (CAS # 3051-09-0): "221-266-6" As Ammonium 5-(2,4,6-trioxoperhydroypyrimidin-5-ylideneamino)barbiturate [3051-09-0]

Murexide (CAS # 3051-09-0): 221-266-6

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Nocif en cas d'ingestion Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

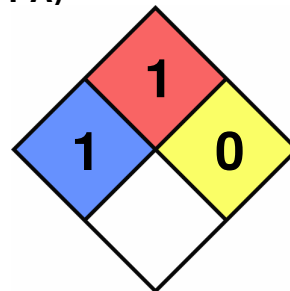
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-01-30

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.